8

CONSEIL INTERCOMMUNAL «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 28 septembre 2017

Présidence: Mme Paola Käslin

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 05/2017 présenté par le Comité de direction, Ouï le rapport de la Commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Adopte

- 1. le budget 2018 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" avec ses 2 amendements, soit le premier :
 - Diminution du compte 6001.3101 (imprimés et fournitures de bureau) de Fr. 5'000.-- pour le ramener à Fr. 127'000.--;
 - Diminuer le compte 6003.3170 Frais de manifestation de Fr. 10'000.-- pour le ramener à Fr. 76'000.--;
 - Diminuer le compte 6004.3189.02 (Honoraires divers) de Fr. 6'000.-- pour le ramener à Fr. 205'000.--.

Et le second:

• Diminuer le compte 6001.3155 (entretien des véhicules) de Fr. 22'500.-- pour le ramener à 114'000.--.

Prend acte

1. du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2018.

Ainsi délibéré en séance le 28 septembre 2017.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :

P. Käslin

La Secrétaire